



Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez !

**Campagne du Secrétaire général des Nations Unies
*Tous UNiS d'ici à 2030, pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes***

***16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre
25 novembre — 10 décembre 2020***

Note conceptuelle pour la mobilisation

1. CONTEXTE

La campagne des [16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre](#) est un événement international qui a lieu chaque année. Elle démarre avec la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, et s'achève lors de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre, rappelant ainsi que la violence à l'égard des femmes constitue la violation des droits fondamentaux la plus répandue dans le monde. Créée en 1991 par des activistes du premier [Institut international pour le Leadership des femmes](#), sa coordination est chaque année relayée par le [Centre pour le Leadership global des femmes](#). Son rôle est stratégique et permet à des particuliers, à des institutions et à des organisations du monde entier qui appellent à la prévention et à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles de s'organiser.

En soutien à cette initiative de la société civile, la campagne *Tous UNiS d'ici à 2030 pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes* (campagne Tous UNiS) menée sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, appelle à une action mondiale de sensibilisation, de mobilisation et de partage des connaissances et des innovations.

Lancée en 2008, la campagne Tous UNiS est une initiative amenée à être renouvelée chaque année dans le but de prévenir et d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles partout dans le monde. Tous UNiS invite les gouvernements, la société civile, les organisations féminines, les jeunes, le secteur privé, les médias et l'ensemble du système onusien à unir leurs forces pour lutter contre la pandémie mondiale de violence subie par les femmes et les filles. La campagne s'appuie sur les cadres juridiques et politiques internationaux existants et coordonne les efforts de tous les bureaux et de toutes les agences des Nations Unies qui œuvrent à la prévention et à l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles.

2. CONTEXTE PROPRE À L'ANNÉE 2020

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) qualifiait l'épidémie de Covid-19 de pandémie mondiale. Le monde a subséquemment connu une flambée de violence à l'égard des femmes et des filles, une violence d'abord domestique¹. On a pu observer le rôle de premier plan des organisations de défense des droits des femmes et des organisations de la société civile (OSC) qui ont mis en place des systèmes d'alerte rapide et se sont efforcées d'adapter la prestation de services spécialisés et d'intégrer la violence à l'égard des femmes et des filles aux plans d'intervention contre la Covid-19².

Les principaux facteurs de risque de la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment les pénuries de nourriture, le chômage, l'insécurité économique, la fermeture des écoles, les flux migratoires massifs et la menace de troubles civils, ont été exacerbés par la pandémie de Covid-19³. Les actes de violence envers les femmes et les filles se sont démultipliés, en particulier les manifestations physiques, psychologiques, sexuelles et économiques de la violence domestique alimentées par l'insécurité alimentaire et économique dans les foyers et des conditions de vie

1 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, COVID-19 and Global Impact on Violence against Women: A Protracted Crisis [Covid-19 et impact mondial de la violence à l'égard des femmes : une crise persistante] (2020)

2 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, A Bottom-up View of the Shadow Pandemic: Impact of COVID-19 on Violence Against Women Through the Lens of Civil Society and Women's Rights Organizations [Une perspective ascendante de la pandémie fantôme : impact de la Covid-19 sur la violence à l'égard des femmes du point de vue de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes] (2020)

3 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, A Bottom-up View of the Shadow Pandemic: Impact of COVID-19 on Violence Against Women Through the Lens of Civil Society and Women's Rights Organizations [Une perspective ascendante de la pandémie fantôme : impact de la Covid-19 sur la violence à l'égard des femmes du point de vue de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes] (2020)

restreintes par des mesures de confinement et d'isolement social^{4,5}. Les fermetures d'écoles, l'insécurité financière et alimentaire augmentent le risque de violence envers les filles, survivantes d'exploitation et de harcèlement sexuels et mariées précocement⁶.

On constate également une hausse des signalements d'abus et de harcèlement sexuels, tant en ligne que hors-ligne, et dans certains endroits, une augmentation des féminicides⁷. Certaines pratiques préjudiciables comme les mutilations génitales féminines et les mariages forcés se sont davantage retranchées dans la clandestinité pendant la pandémie⁸.

Les mesures de quarantaine et d'isolement social exercent une influence négative sur la santé mentale, renforçant les comportements de défense problématiques, notamment la violence et les conflits familiaux⁹. Les restrictions de mobilité physique, la suspension des transports publics, et la fermeture ou une sur-sollicitation des services de soutien spécialisé dont les capacités sont d'ordinaire déjà limitées (notamment les permanences téléphoniques de secours, les refuges, les centres de crise, l'aide juridique, la gestion clinique du viol, les services de santé sexuelle et reproductive) empêchent les survivantes de violence à l'égard des femmes et des filles d'accéder au soutien dont elles ont besoin, notamment les premiers secours, la justice, les soins de santé, la prise en charge psychosociale et la protection sociale^{10,11}.

4 ONU Femmes, COVID 19 and Ending Violence against Women and Girls [L'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles à l'ère de la Covid-19] (2020)

5 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, COVID-19 and Global Impact on Violence against Women: A Protracted Crisis [Covid-19 et impact mondial de la violence à l'égard des femmes : une crise persistante] (2020)

6 ONU Femmes, COVID 19 and Ending Violence against Women and Girls [L'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles à l'ère de la Covid-19] (2020)

7 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, A Bottom-up View of the Shadow Pandemic: Impact of COVID-19 on Violence Against Women Through the Lens of Civil Society and Women's Rights Organizations [Une perspective ascendante de la pandémie de l'ombre : impact de la Covid-19 sur la violence à l'égard des femmes du point de vue de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes] (2020)

8 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, COVID-19 and Global Impact on Violence against Women: A Protracted Crisis [Covid-19 et impact mondial de la violence à l'égard des femmes : une crise persistante] (2020)

9 Amber Peterman, Alina Potts, Megan O'Donnell, Kelly Thompson, Niyati Shah, Sabine Oertelt-Prigione, Nicole van GelderPaterman (Center for Global Development [Centre pour le développement mondial]), Pandemics and Violence against Women and Children [Pandémies et violence contre les femmes et les enfants], (2020)

10 Amber Peterman, Alina Potts, Megan O'Donnell, Kelly Thompson, Niyati Shah, Sabine Oertelt-Prigione, Nicole van GelderPaterman (Center for Global Development [Centre pour le développement mondial]), Pandemics and Violence against Women and Children [Pandémies et violence contre les femmes et les enfants], (2020)

11 FNUAP, COVID-19: A Gender Lens Protecting Sexual and Reproductive Health and Rights, and Promoting Gender Equality [Covid-19 selon une perspective de genre. Protéger la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation, et promouvoir l'égalité de genre], (2020)

Les refuges et les centres d'aide aux survivantes de violence à l'égard des femmes et des filles sont soit fermés, soit bien en peine de se procurer de la nourriture, et d'assurer l'hygiène et les soins de santé nécessaires à la prise en charge des survivantes^{12,13}. Les femmes et les filles risquent de penser que si les services sont fermés, elles ne pourront plus solliciter une assistance en cas de violence. Le fait de vivre confinées avec leurs agresseurs pourrait les dissuader, par peur, de demander de l'aide¹⁴, ce qui risque d'entraîner une comptabilisation lacunaire des actes de violence par les autorités publiques. La réalité de la fracture numérique liée au genre signifie que de nombreuses femmes et filles n'ont pas accès à un téléphone portable, à un ordinateur ou à Internet et ne sont pas en mesure de joindre les services qui luttent contre la violence à l'égard des femmes et des filles¹⁵ et/ou d'obtenir des informations actualisées concernant la Covid-19. Les agresseurs pourraient profiter des restrictions imposées par la Covid-19 pour exercer leur pouvoir sur leurs conjointes et les contrôler afin que leur accès aux services et au soutien émanant de réseaux formels et informels soit davantage limité¹⁶.

Comme le stipule clairement le rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'impact socioéconomique de la pandémie de Covid-19¹⁷, la crise que l'humanité traverse ne concerne pas uniquement la santé publique : non contentes d'exacerber des niveaux d'inégalité déjà élevés, des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté risquent d'être anéanties. Les effets sur les droits des femmes et sur l'exercice de leur liberté et de leur autonomie corporelle sont déjà visibles et largement documentés par les intervenants de première ligne sur le terrain.

L'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles n'est aucunement en suspens.

La violence dont les femmes et les survivantes est au centre des préoccupations des États qui sont confrontés aux conséquences immédiates des mesures de confinement introduites pour

12 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, A Bottom-up View of the Shadow Pandemic: Impact of COVID-19 on Violence Against Women Through the Lens of Civil Society and Women's Rights Organizations [Une perspective ascendante de la pandémie de l'ombre : impact de la Covid-19 sur la violence à l'égard des femmes du point de vue de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes] (2020)

13 OMS, COVID-19 et violence à l'égard des femmes : ce que le secteur et le système de santé peuvent faire, (2020)

14 Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes, A Bottom-up View of the Shadow Pandemic: Impact of COVID-19 on Violence Against Women Through the Lens of Civil Society and Women's Rights Organizations [Une perspective ascendante de la pandémie fantôme : impact de la Covid-19 sur la violence à l'égard des femmes du point de vue de la société civile et des organisations de défense des droits des femmes] (2020)

15 ONU Femmes, COVID 19 and Ending Violence against Women and Girls [L'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles à l'ère de la Covid-19] (2020)

16 OMS, COVID-19 et violence à l'égard des femmes : ce que le secteur et le système de santé peuvent faire, (2020)

17 RESPONSABILITÉ PARTAGÉE, SOLIDARITÉ MONDIALE : répondre aux impacts socioéconomiques de la COVID-19, mars 2020

freiner la propagation du virus. [ONU Femmes a obtenu des données et des informations de ses partenaires — gouvernements et organisations de la société civile — dans 49 pays répartis dans 5 régions](#), à partir desquelles il a été possible de cartographier l'impact de la Covid-19 sur la disponibilité et l'accessibilité des services destinés aux femmes et aux filles survivantes de violence, ainsi que les mesures prises par les prestataires de services pour lutter contre cette violence à l'égard des femmes et des filles et intervenir pendant la pandémie en dépit des contraintes de ressources et de capacité. Les efforts investis pour structurer des plans de réponse nationale de lutte contre la Covid-19 sont considérables.

Le partenariat entre le PNUD et ONU Femmes a permis d'inaugurer un outil de suivi international de la lutte contre la Covid-19 selon une perspective de genre, le [COVID-19 Global Gender Response Tracker](#). Il permet de surveiller les mesures politiques adoptées par les gouvernements du monde entier pour faire face à la crise de Covid-19, et de mettre en évidence celles qui intègrent une perspective de genre. Cet outil prend en compte les mesures nationales qui concernent directement la sécurité économique et sociale des femmes, y compris le travail non rémunéré, le marché de l'emploi et la violence à l'égard des femmes.

Les organisations de la société civile et les organisations de défense des droits des femmes sont aux avant-postes de la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de la Covid-19. [Grâce à une évaluation rapide des données, le Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes \(Fonds d'affectation spéciale de l'ONU\)](#) informe les bénéficiaires des risques accrus de violence et des mesures à prendre pour y remédier. Vous pouvez soutenir ce travail pour qu'aucune femme ni fille ne soit laissée pour compte.

3. RÉPONSE DU SYSTÈME ONUSIEN FACE À LA HAUSSE DES TAUX DE VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

Le 6 avril 2020, le Secrétaire général a enjoint à tous les gouvernements de placer la prévention et la réparation des actes de violence à l'encontre des femmes et des filles au cœur de leurs plans de réponse nationale face à la Covid-19¹⁸. 146 États membres et observateurs ont exprimé dans une déclaration leur soutien appuyé à cette demande.

Le 24 juin 2020, l'appel à l'action du Secrétaire général de l'ONU a en outre été assorti de la [Déclaration interinstitutions sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de la COVID-19](#) qui souligne les **six principaux champs d'action** et se propose de fournir au système

¹⁸ Violence domestique : le chef de l'ONU appelle à un « cessez-le-feu » face à un « déferlement mondial » <https://news.un.org/fr/story/2020/04/1065842>

des Nations Unies un ensemble commun de **messages clés de sensibilisation** et de coordination des actions :

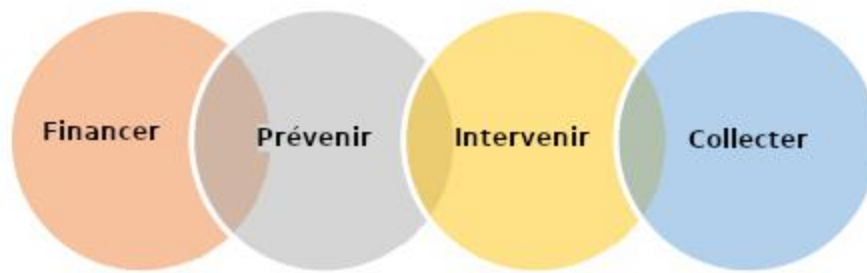
1. Mettre à la **disposition des organisations de défense des droits des femmes un financement urgent et souple** et reconnaître leur rôle de premiers intervenants.
2. Soutenir les services sociaux et de la santé pour qu'ils continuent à **s'occuper des survivantes de la violence à l'égard des femmes** et qu'ils restent accessibles, en particulier à celles qui risquent davantage d'être laissées pour compte.
3. Veiller à ce que les **services destinés aux survivantes de la violence à l'égard des femmes et des filles soient considérés comme indispensables**, qu'ils restent ouverts, qu'ils soient dotés de ressources et accessibles, en particulier à celles qui sont les plus susceptibles d'être laissées pour compte.
4. Accorder une haute **importance aux mesures prises par la police et la justice**.
5. Mettre en place des **mesures préventives**.
6. **Ne collecter des données que si elles sont vraiment nécessaires**, si elles servent à améliorer les services/programmes et si les normes éthiques et de sécurité sont respectées.

Dans la continuité des réponses à la situation d'urgence et sur demande du Secrétaire général, le système onusien a conçu une stratégie d'engagement politique visant à intensifier la réponse politique et concrète face à la violence basée sur le genre dans le contexte de la Covid-19 et à promouvoir la tolérance zéro en matière de violence basée sur le genre dans toutes les sphères de la société.

4. STRATÉGIE D'ENGAGEMENT POLITIQUE DE L'ONU, CADRE DES ACTIVITÉS DE LA CAMPAGNE « TOUS UNIS »

S'appuyant sur la Déclaration interinstitutions des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de la COVID-19, la Stratégie d'engagement politique de l'ONU vise à être le principal moteur de l'ONU pour la cohérence des messages, nous permettant d'unir nos efforts, de coordonner les acteurs et de leur indiquer des exemples de changements politiques concrets à suivre. Cette stratégie est prévue pour s'adapter aux réalités et aux impératifs contextuels :

Ainsi, l'ensemble des activités de la campagne Tous UNIS pour l'année à venir seront structurées selon le cadre conceptuel de la Stratégie d'engagement politique de l'ONU, en soulignant l'axe de plaidoyer suivant :



FINANCER

- ✓ Donner la priorité au financement pour un minimum de services essentiels qui incluent la prévention de la violence basée sur le genre dans les mesures de relance budgétaire associées à la Covid-19.
- ✓ Prévoir un financement souple en faveur des organisations de défense des droits des femmes qui luttent sur les deux fronts de la Covid-19 et de la violence basée sur le genre.
- ✓ Financer en priorité la prévention et la lutte contre la violence basée sur le genre dans le cadre du Plan mondial d'aide humanitaire contre la Covid-19 et du Cadre d'impact socioéconomique de l'ONU.

PRÉVENIR

- ✓ Annoncer une politique nationale de tolérance zéro de la violence basée sur le genre assortie d'un plan d'action concret établi.
- ✓ Lancer une campagne de mobilisation sociale de changement comportemental face à la Covid-19 (attention portée aux évolutions des systèmes et des normes sociales, des masculinités positives, de la violence basée sur le genre à l'égard des femmes, notamment celles qui subissent des inégalités transversales).

INTERVENIR

- ✓ Prendre des mesures explicites pour que les services destinés aux survivantes de violence basée sur le genre soient considérés comme essentiels pendant les phases de confinement, notamment en assurant un continuum de traitement adéquat par la justice pénale.
- ✓ Veiller à ce qu'un minimum de services essentiels soit maintenu ou mis en place lorsqu'ils sont absents.

COLLECTER

- ✓ Recueillir des données pour améliorer les services et les programmes de lutte contre la violence basée sur le genre (la collecte ne doit pas se faire au détriment des survivantes, elle doit respecter les normes de sécurité et de déontologie).

5. PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CAMPAGNE DE PLAIDOYER « TOUS UNIS »

- **Honorer et reconnaître les mouvements de femmes** et leur leadership pendant ces 16 jours d'activisme et dans leurs actions de prévention et d'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles en général.
- **« Ne laisser personne pour compte »** : adopter une approche axée sur les droits de la personne et focaliser l'attention sur les groupes de femmes et de filles les plus négligés et défavorisés afin de prévenir et d'éliminer toute violence portée contre ces femmes et ces filles.
- **Axé sur les survivantes** : adopter une approche respectueuse et « sans préjudice » au moment de raconter à d'autres les témoignages des survivantes, une transmission narrative qui n'est possible qu'avec leur consentement éclairé et dans les conditions qu'elles ont convenues. Cette approche et les principes d'autonomisation sont indispensables à l'engagement selon leurs propres conditions des porte-parole des survivantes/des activistes. Tous les partenaires de la campagne Tous UNIS doivent veiller à ce que les droits, la sécurité, la dignité et la confidentialité des porte-parole des survivantes figurent en première place et soient respectés.
- **Multisectoriel** : chaque membre de la société a un rôle important à jouer dans l'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles. Nous devons toutes et tous œuvrer ensemble indépendamment des secteurs dont nous sommes issus pour lutter contre les différentes facettes de cette violence.
- **Transformateur** : encourager un examen critique des rôles, des politiques et des pratiques basés sur le genre, tout en cherchant à créer ou à renforcer des normes et des dynamiques de genre équitables pouvant apporter des changements fondamentaux et durables pour les femmes et les filles.
- **Amplifier les messages des jeunes féministes** : à l'heure où le monde évalue les progrès réalisés au cours de ces 25 dernières années depuis l'adoption du Programme d'action de Beijing, il convient de créer des mécanismes d'amplification des messages de la prochaine génération de féministes dont l'avenir se façonne dès à présent.
- La **couleur orange** reste un outil fondamental d'unification de toutes les activités : l'illumination en orange de nombreux bâtiments et monuments permet d'attirer l'attention du monde entier sur cette initiative.

6. THÈME DE LA CAMPAGNE 2020 « TOUS UNIS »

« La crise s'est accompagnée d'une hausse subite des cas signalés de violences domestiques, au moment même où différents services de justice, de santé et d'accueil sont réaffectés à la lutte contre la pandémie. »

Rapport du Secrétaire général des Nations Unies « Responsabilité partagée et solidarité mondiale : Gérer les retombées socioéconomiques de la COVID-19 »¹⁹.

Tandis que les mesures de confinement introduites pour freiner la pandémie de Covid-19 forcent la population mondiale à se retrancher chez soi, on signale un peu partout dans le monde une hausse inquiétante des actes de violence à l'égard des femmes, une violence qui atteignait déjà des niveaux pandémiques²⁰.

« Ensemble, nous pouvons et nous devons éradiquer la violence où qu'elle soit, des zones de guerre aux domiciles individuels, et ce au moment même où nous devons lutter contre la Covid-19 », déclare António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, au cours d'un appel public à la cessation de toute violence contre les femmes.

Les activités des 16 Jours d'activisme du système des Nations Unies débuteront le 25 novembre. Elles s'articuleront autour du thème mondial pour 2020, lui-même aligné sur la Stratégie d'engagement politique des Nations Unies :

Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez !

7. GÉNÉRATION ÉGALITÉ ET COALITION D' ACTIONS CONTRE LA VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

L'élaboration des actions Tous UNIS relevant du thème « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez » doit, de préférence, s'inspirer d'autres processus déjà en vigueur éminemment pertinents. Citons les deux initiatives à fort potentiel d'impact menées par ONU Femmes : la campagne mondiale « Génération Égalité » et l'initiative de leadership mondial destinée à mettre en place un programme sur 5 ans d'élimination de la violence basée sur le

¹⁹ https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/eosg_covid-19_socioeconomic_report-2005791f.pdf

²⁰ <https://www.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2020/issue-brief-covid-19-and-ending-violence-against-women-and-girls-en.pdf?la=fr&vs=5006>

genre par l'intermédiaire d'un mécanisme de coordination : la Coalition d'action contre la violence basée sur le genre.



L'année 2020 constitue une étape importante pour les questions d'égalité des sexes et les travaux de prévention et d'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles, puisque nous célébrons les *25 ans de l'adoption du Programme d'action de Beijing*.

En 1995 s'est tenue à Beijing la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui a marqué un tournant décisif dans la promotion de l'égalité des sexes à l'échelle de la planète. La *Déclaration et le Programme d'action de Beijing* adoptés à l'unanimité par 189 États membres lors de cette conférence constituent actuellement un programme d'autonomisation des femmes. Cette déclaration est considérée comme étant le document clé de politique mondiale en matière d'égalité des sexes. Elle définit les objectifs et les actions stratégiques destinés à promouvoir les femmes et à réaliser l'égalité des sexes dans 12 domaines de préoccupation majeure : les femmes et la pauvreté, l'éducation et la formation des femmes, les femmes et la santé, la violence à l'égard des femmes, les femmes et les conflits armés, les femmes et l'économie, les femmes dans l'exercice du pouvoir et les processus décisionnels, les mécanismes institutionnels pour la promotion des femmes, les droits fondamentaux des femmes, les femmes et les médias, les femmes et l'environnement et les filles.

Pour le 25^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, ONU Femmes réclame dans le cadre de sa campagne « **Génération Égalité : Pour les droits des femmes et un futur égalitaire** » : l'égalité salariale, le partage équitable des tâches non rémunérées et des travaux domestiques, la fin du harcèlement et de la violence sexuels subis par les femmes et les filles, des services de soins de santé adaptés à leurs besoins, et une participation à part entière dans la vie politique et les processus décisionnels dans tous les domaines.

En soutien à la campagne mondiale Génération Égalité, ONU Femmes poursuit son objectif de création de **Coalitions d'action** destinées à mobiliser les parties prenantes de différents secteurs (public, privé, secteur tiers) afin qu'elles nouent des partenariats visant à réaliser le plus rapidement possible les ODD de 2030 et à construire une société égalitaire.

8. APPEL À DONNER AU FONDS D’AFFECTION SPÉCIALE DE L’ONU POUR L’ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L’ÉGARD DES FEMMES

Le Fonds d’affectation spéciale de l’ONU pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes (Fonds d’affectation spéciale de l’ONU) est un mécanisme de subvention de financement commun interinstitutions à l’échelle du système des Nations Unies qui a pour vocation d’aider la société civile, en particulier les organisations de défense des droits des femmes, à mettre en place des initiatives de prévention et d’élimination de la violence à l’égard des femmes. Le Fonds d’affectation spéciale de l’ONU a été créé par les États membres des Nations Unies et est géré par ONU Femmes au nom du système onusien.

Le Fonds d’affectation spéciale de l’ONU a lancé en septembre un appel spécial à propositions pour 2020 avec une enveloppe budgétaire de 11 millions de dollars US. L’accent est placé sur la réponse apportée aux taux croissants de violence à l’égard des femmes et des filles pendant la crise de Covid-19 dans le cadre (et en soutien) de la Stratégie d’engagement politique du Secrétaire général de l’ONU. L’appel à propositions constitue une référence à l’échelle du système onusien dans la mise en œuvre de la Stratégie d’engagement politique à augmenter le financement des organisations de la société civile en tant qu’intervenants de premier plan pour répondre aux besoins des femmes et des filles pendant cette crise et au-delà. À ce titre, les fonds levés dans le cadre de la campagne de dons numériques associée à l’initiative « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez » seront affectés à cet Appel à propositions.

9. IMPLIQUER LES SURVIVANTES DE VIOLENCE DANS LA CAMPAGNE

Une [approche axée sur les survivantes](#) consiste à impliquer les survivantes de violence tout en les respectant et en veillant à ce que leur consentement, leur sécurité et leur confidentialité soient respectés. N’oubliez jamais d’accorder une attention et une considération particulières aux survivantes de violence et de veiller à ce qu’elles consentent en toute connaissance de cause à ce que leur histoire soit utilisée dans le cadre des activités de la campagne, qu’elles comprennent que leur histoire et/ou photo seront utilisées dans un but de l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles et qu’elles soient informées de la possibilité d’utiliser un pseudonyme, le cas échéant.

Un [formulaire d’autorisation](#) doit impérativement être fourni avant de pouvoir utiliser les photos d’enfants mineurs, survivants de violence. Un parent/tuteur légal doit donner son autorisation pour toute utilisation de photos ou de vidéos d’enfants mineurs à moins qu’il ne s’agisse de situations dans lesquelles la confidentialité n’est pas de mise (manifestations et

marches publiques ou autres événements publics durant lesquels d'autres journalistes et photographes prennent des photos et/ou filment). Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le [Guide d'ONU Femmes l'utilisation des photos](#), aussi disponible [ici](#).

Consultez également le document sur les [Approches axées sur les capacités de résistance des survivantes](#).

10. PARTENARIATS

Tous les partenaires de la campagne Tous UNiS, notamment les agences onusiennes, la société civile, le secteur privé, les associations sportives, les groupes de jeunes, les universités, les écoles, etc., sont invités à :

- Porter des vêtements de couleur orange le 25 novembre, et à « oranger » les espaces physiques et virtuels, notamment vos espaces de travail, les monuments importants de votre ville, ainsi que les communautés, les espaces en ligne comme les sites Internet, les signatures électroniques, les comptes de médias sociaux, etc.
- Mener chaque jour une campagne de sensibilisation en ligne et hors-ligne sur nos trois domaines de plaidoyer stratégiques du thème « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez » pendant les 16 Jours d'activisme.
- Donner l'occasion à des activistes et à des décideuses et décideurs politiques, des organisations du secteur privé et le public de dialoguer virtuellement. Discuter de la nécessité de mettre en place des politiques et des programmes inclusifs de soutien aux survivantes de violence pendant la pandémie de Covid-19.
- Présenter les témoignages d'activistes et de porte-parole des survivantes en utilisant des supports imprimés et numériques.
- Explorer les supports créatifs et innovants comme les films documentaires, les expositions, les médias numériques et imprimés. Cela pourrait être fait en partenariat avec des ONG et des partenaires dans le secteur des arts créatifs.
- Témoigner de la manière dont votre organisation soutient les activistes et les porte-parole des survivantes.
- Stimuler le débat public et éduquer le public sur ce qu'un particulier et une organisation peuvent faire pour sensibiliser à l'augmentation de la violence à l'égard des femmes durant cette pandémie de Covid-19.
- Organiser des séminaires virtuels ou des émissions de radio pour « Orangez le monde : financez, intervenez, prévenez, collectez » et encourager d'autres personnes à agir pendant cette période de campagne.

11. ACTIVATION DES MÉDIAS SOCIAUX ET ACTIVISME NUMÉRIQUE

À l'heure où les mesures de confinement et de distanciation physique sont de mise, le monde virtuel est devenu le théâtre principal de nos interactions sociales et de notre engagement. Plus que jamais, nous assistons à un glissement de l'activisme individuel vers l'espace des médias sociaux et des plateformes en ligne. Embrassant cette nouvelle réalité façonnée par la crise pandémique et guidée par l'objectif d'intensifier la présence de l'ONU dans l'espace virtuel, la campagne Tous UNiS 2020 se concentre sur la création de liens entre l'activisme dans les médias sociaux et l'impact sur les communautés dans le monde réel. De manière plus concrète, l'accent est placé cette année sur la corrélation entre les résultats de la collecte de fonds et les mesures de sensibilisation et de plaidoyer, ceci afin de traduire les efforts de campagne du système onusien en demande concrète d'action débouchant sur des résultats tangibles au profit des personnes dans le besoin : les femmes et les filles ayant survécu à des actes de violence.

Les activités de la campagne Tous UNiS 2020 axées sur l'engagement des médias sociaux inviteront les acteurs à différents niveaux à agir sur la base de la Stratégie d'engagement politique du Secrétaire général et à annoncer publiquement leurs actions, leurs engagements et leurs promesses en « orangeant » leurs profils publics sur les sites Internet, les réseaux sociaux et autres médias.

Vous pouvez faire évoluer la situation pendant cette pandémie de Covid-19 et cet état de crise prolongé qu'elle a généré partout dans le monde. Vous pouvez soutenir les femmes et les filles survivantes de violence, pour qu'elles puissent vivre en toute sécurité, sans violence.

La campagne Tous UNiS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes (campagne Tous UNiS) lancée par le Secrétaire général invite tout le monde, du particulier au secteur privé, à faire front commun, à agir pour soutenir les survivantes et à partager des informations destinées à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles durant cette période sans précédent. Tout le monde a un rôle à jouer.

Depuis 2009, les actions inspirées partout dans le monde par la campagne Tous UNiS ont vraiment changé la vie des femmes et des filles. Cette action collective est aujourd'hui plus que jamais nécessaire. La campagne Tous UNiS assure un rôle fédérateur et coordonne les actions de prévention et d'élimination de la violence à l'égard des femmes et des filles du monde entier. N'oubliez pas de consulter les informations pratiques supplémentaires de la campagne Tous UNiS adaptées à vos contextes locaux.

Passez à l'action !

Que vous soyez propriétaire d'une épicerie, un simple particulier ou membre d'une équipe de réponse gouvernementale à la crise. Vous avez un rôle à jouer. Dans le cadre de *l'appel à l'action en 7 points du Secrétaire général de l'ONU*, vous pouvez réclamer :

- une augmentation des investissements dans les services en ligne et les organisations de la société civile ;
- la garantie que le système judiciaire n'abandonnera pas ses poursuites contre les agresseurs ;
- la mise en place d'un système d'alerte d'urgence dans les pharmacies et les épiceries ;
- la nomination des refuges au statut de services essentiels ;
- la création de modalités sécurisées permettant aux femmes de solliciter une assistance sans alerter les agresseurs ;
- la non-libération des prisonniers condamnés pour violence contre des femmes, sous quelque forme que ce soit ;
- une intensification des campagnes de sensibilisation publiques, en particulier celles qui ciblent les hommes et les garçons.

Particuliers

- Orangez vos médias sociaux. | Faites savoir à votre communauté que vous êtes prêt·e à aider, à partager des ressources de soutien, des informations concernant les services disponibles.
- Faites un don au refuge de votre quartier, à l'association qui gère les refuges à l'échelon national, ou au service de permanence téléphonique.
- Orangez le monde en condamnant la violence perpétrée sur Internet.
- Engagez-vous personnellement à ne pas cautionner ou accepter la violence, et à la dénoncer.
- Discutez avec votre famille et vos amis des impacts négatifs de la violence basée sur le genre sur les personnes et les communautés.
- Renseignez-vous sur les causes et les conséquences de la violence basée sur le genre.
- Faites un don au fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Société civile

- Veillez à ce que les femmes et les filles de votre communauté sachent où obtenir de l'aide et quels services sont disponibles en transmettant ces informations sur les médias sociaux et par l'intermédiaire d'infolettres.
- Plaidez pour une hausse des financements des ressources de lutte contre la violence à l'égard des femmes, notamment le financement des refuges et des permanences téléphoniques.
- Investissez dans le renforcement des capacités des responsables pour prévenir et intervenir en cas de cyberviolence.

Secteur privé

- Investissez dans des solutions techniques afin d'accompagner la réponse du gouvernement et de la société civile aux survivantes, par exemple un soutien en ligne et par écrit.
- Investissez dans la création d'espaces en ligne et hors-ligne plus sûrs pour les femmes et les filles.
- Faites un don aux organisations de femmes locales.
- Faites un don au Fonds d'affection spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Services essentiels, comme les épiceries ou les pharmacies

- Affichez à proximité de la caisse des étiquettes orange avec les coordonnées de la permanence téléphonique nationale.
- Assurez-vous que les personnes visitant votre établissement savent qu'elles y seront en sécurité et pourront obtenir des informations.